

il était une fois le Val d'Ancoeur

Le long d'une rivière au nom changeant, **Ancoeur**, Ancoeuil puis **Almont**, le Val d'Ancoeur égraine ses panoramas : des villages, des forêts, des châteaux (Vaux-le-Vicomte, Blandy-les-Tours ...) mais aussi, à la confluence de la Seine, des espaces urbains.



TERRITOIRE
DU PROJET

56
KM²

11



VILLES ET
VILLAGES

42,1 KM

DE PARCOURS
DE LA RIVIÈRE
& **10** RUS



PRÈS DE
61 000
HABITANTS



19 MONUMENTS
HISTORIQUES



27%
DU TERRITOIRE EN
SITE CLASSÉ

1 ITINÉRAIRE
DE GRANDE RANDONNÉE
GR1 DE **23**
KM

21 KM D'ITINÉRAIRE
DE PETITE RANDONNÉE



PRÈS DE
60% DE
SURFACES
CULTIVÉES



16% DE
BOIS ET
FORÊTS

QU'EST-CE QU' UN PLAN PAYSAGE

Le « Plan de Paysage »
est un outil qui permet de :

Renforcer
l'attractivité
d'un territoire

Promouvoir
préservé
et valoriser
un cadre
de vie de
qualité

Définir un
projet de territoire
en concertation
avec les
aspirations
des citoyens

**DÉMARCHE
VOLONTARISTE,
LE « PLAN DE
PAYSAGE »
N'A RIEN
D'OBLIGATOIRE.**

Il n'a pas de valeur réglementaire. Il offre un cadre pour définir collectivement l'évolution, la préservation et la valorisation de nos paysages. Il permet de repenser collectivement la manière de concevoir l'aménagement du territoire en plaçant le paysage au cœur des projets.

**LE « PLAN DE
PAYSAGE »
S'ÉLABORE EN
CONCERTATION
AVEC LES
ACTEURS DU
TERRITOIRE.**

Il s'agit d'une démarche participative où les collectivités, les habitants, les associations, les agriculteurs, les aménageurs, les artisans, les entreprises... ont tous leur rôle à jouer.

UN PLAN PAYSAGE

POUR QUOI FAIRE ?



S'inscrire dans un « Plan de Paysage », c'est opérer un état des lieux des paysages du Val d'Ancœur, analyser leurs forces et leurs faiblesses pour identifier les améliorations possibles.

C'est poser une multitude de questions et y répondre tous ensemble avec 3 enjeux prioritaires :

AGIR POUR NOTRE CADRE DE VIE

- Comment faire prendre conscience du caractère remarquable mais fragile de nos paysages ?
- Comment se déplacer à pieds ou à vélo d'un bout à l'autre de la vallée et relier les villages entre eux ?
- Comment réinventer nos pratiques pour répondre aux enjeux de transition écologique et solidaire ?

AGIR POUR LA PRÉSERVATION ET L'EMBELLISSEMENT DE NOS PAYSAGES

- Comment garantir une meilleure cohérence paysagère ?
- Comment traiter les points de connexion entre espace urbain et espace rural ?
- Comment rendre davantage visible le parcours de la rivière ?

AGIR POUR DYNAMISER NOTRE TERRITOIRE

- Comment préparer la vallée à une augmentation de fréquentation touristique et de loisirs, dans le respect de son identité ?
- Comment améliorer les accès et les parcours permettant de découvrir les sites remarquables du Val d'Ancœur ?
- Comment valoriser l'ensemble de la vallée au-delà des châteaux de Vaux-le-Vicomte, de Blandy-les-Tours et de la collégiale de Champeaux ?



UN PLAN PAYSAGE

COMMENT ÇA SE PASSE ?

UNE DÉMARCHE
PORTÉE PAR 2
INTERCOMMUNALITÉS



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
(PAYSAGISTES, ARCHITECTES-URBANISTES, HISTORIENNE...)

LES ACTEURS DU TERRITOIRE
(HABITANTS, ÉLUS, ACTEURS ÉCONOMIQUES...)

**UN PROJET COMMUN
AU SERVICE
DU TERRITOIRE**

Cette démarche participative implique également plusieurs temps de réflexion collective pour repenser ensemble la manière de concevoir l'aménagement du territoire.

MARS - JUILLET PHASE DE DIAGNOSTIC ET DÉFINITION DES ENJEUX

1

Permet de dresser un diagnostic sur les caractéristiques du paysage, pour faire ressortir collectivement les enjeux paysagers.

2019

2

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE OBJECTIFS DE QUALITÉS PAYSAGÈRES

Formulation des orientations sur le cadre de vie et proposition de premières actions

2020

1ER SEMESTRE PROGRAMME D' ACTIONS ET DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

3

Elaboration de fiches actions opérationnelles.



Vous faites partie des acteurs intéressés par cette démarche ? RENDEZ-VOUS sur planpaysage-valdancoeur.fr pour vous exprimer.

Votre participation est importante ! Venez partager vos idées et vos usages du territoire sur la carte participative qui sera accessible tout au long de l'élaboration du plan de paysage.



Pour suivre l'actualité du projet :
melunvaldeseine.fr et briedesrivieretechateaux.fr
Pour tout renseignement : contact@planpaysage-valdancoeur.fr